

Relevé de décisions du comité directeur de la flotte du 31 octobre 2018

Présents : tous les membres du comité directeur, hormis les deux Présidentes des Commissions Flotte (V. Bout-Roumazeilles et L. Mousseau)

Le **calendrier 2019-25 et le budget de la flotte pour 2019** sont approuvés par le comité directeur de la flotte. Le comité directeur constate que ce calendrier va soulever des questions dans la communauté et demande qu'une note soit rédigée et mise en ligne sur le site de la flotte afin de communiquer sur les choix effectués, en particulier concernant 2 points :

- Il y a des trous dans la programmation pour des raisons budgétaires, mais il n'y a pas de baisse de la pression de la demande,
- La mise en perspective pluriannuelle de l'activité du *Marion Dufresne* et de l'*Antéa* dont l'activité 2019 est faible.

Face à la difficulté croissante d'obtenir des autorisations de travaux dans un délai raisonnable, surtout pour les campagnes faisant appel à de la sismique, la direction de la flotte a souhaité que le **calendrier d'appel d'offres hauturier** soit avancé de 6 mois à janvier de l'année N-2. Le comité directeur retient que cela conduirait les demandeurs de campagnes à déposer leurs dossiers de proposition pour certains 5 ans avant la campagne. Il ne donne pas suite à cette demande mais réexaminera la situation fin 2019.

Le **calendrier d'appel d'offres et d'évaluation des campagnes côtières** pour l'année N ont glissé dans l'année, et les évaluations sont désormais rendues à la DFO en juin de l'année N-1. Il est décidé que l'appel d'offres serait désormais lancé début janvier de l'année N-1 et que les évaluations devraient être rendues par la CNFC au plus tard pour fin avril de l'année N-1, afin que la direction de la flotte dispose des évaluations à temps pour réaliser un calendrier suffisamment précis pour la construction du budget de l'année N.

Fonds de soutien aux campagnes. Un budget de 453 k€ est disponible pour 2019 ; l'Ifremer versant 320 k€, le CNRS 120 k€ et l'IRD 14 k€. Ce budget sera attribué aux demandeurs de campagnes selon l'arbitrage proposé par les bureaux de la CFNFH et de la CNFC. Les conventions de versement entre l'Ifremer et l'IRD et le CNRS seront préparées au plus vite pour ne pas introduire de délai significatif de versement en début d'année 2019.

Des Plans Qualité Livrables (PQL) décrivant les procédures d'acquisition, de traitement et de bancarisation des données acquises à bord des navires et engins de la flotte océanographique existent sur les navires de l'Ifremer depuis 2014. Le comité directeur valide la constitution d'un Groupe de Travail Données destiné à réviser et valider ces documents et leurs évolutions, et composés de représentants de la Direction de la Flotte, de la communauté scientifique, de Genavir, des centres de données marines et de partenaires tels que le SHOM ou Météo-France.

Le **prochain comité directeur de la flotte** se tiendra en présentiel au siège de l'Ifremer le 19 décembre à partir de 13h30. Le **Conseil Scientifique de la flotte** se réunira auparavant du 18 décembre à 9h au 19 décembre à midi.